

« *Il n'y avait pas de place pour eux dans la salle commune* » (Lc 2, 7). Il ne s'agit pas de l'image de SDF. Sainte Marie et saint Joseph sont pauvres, mais pas miséreux. Leur pauvreté ne les a pas amenés à des imprudences humaines. Joseph a même un métier noble : le « charpentier » de l'antiquité juive correspond à un architecte – maître d'œuvre. Il gagne honorablement sa vie. Mais la venue du Messie leur apprend à demeurer sans illusion. Son apparition advient dans une temporalité difficile, le recensement ; et il doit affronter en outre la rigueur de la loi. L'édit international de l'empereur Auguste projette brusquement la sainte famille vers Bethléem ce qui leur permet d'accomplir la prophétie de Michée : « *Et toi, Bethléem, Ephrata, le moindre des clans de Juda, c'est de toi que ~~me~~ naîtra celui qui doit régner sur Israël ; ses origines remontent au temps jadis, aux jours antiques* » (Mi 5, 1). C'est une récompense que d'y penser et sans doute en ont-ils bénéficié intérieurement ! Mais quelle bousculade pour les parents de l'enfant, de descendre de Nazareth vers Bethléem ! Leur arrivée au caravansérail de la ville de Behtléem les met devant l'évidence de la loi : Marie attend un enfant et est proche de l'accouchement. Elle ne peut, selon la loi juive, rester sans souiller tout l'édifice qui n'a sans doute pas de chambre séparée. Le sang versé, prévisible lors de l'accouchement, ne peut être admis par l'hôtelier garant des lois de pureté dans son édifice. Joseph et Marie sont simplement repoussés devant l'imminence de la délivrance. Il n'y a aucune animosité contre eux. *Dura lex, sed lex*. Les voilà renseignés sur le chemin providentiel que Jésus va prendre. Le merveilleux sera ailleurs que dans leurs souhaits légitimes, tout humains : « L'illusion et l'erreur sont pour une grande part dans la vie humaine¹. » Dieu agit autrement que pour satisfaire nos attentes purement humaines.

« Dieu est si grand qu'il peut se faire petit. Dieu est si puissant qu'il peut se rendre faible et venir à nous comme une enfant sans défense afin que nous puissions l'aimer. Il descend dans l'étable afin que nous puissions le trouver, que sa bonté se communique à nous, agisse à travers nous » (Benoît XVI, 24 décembre 2005).

L'action de Dieu soulève notre regard plus haut que ce que nous pouvons percevoir. La grâce qu'Il apporte par l'Incarnation n'est pas sans la loi. Saint Augustin exprime parfaitement la complémentarité entre la loi et la grâce : « La loi est donnée pour que la grâce soit demandée ; la grâce est donnée pour que la loi soit accomplie (*lex data est ut gratia quæreretur ; gratia data ut lex impleretur*)². » L'accomplissement se réalise d'une manière toujours plus grande que le littéralisme ou le positivisme de la loi. Mais dépasser ou accomplir ne signifient pas abolir la loi (cf. Mt 5, 17). Il est toujours vain d'opposer une morale des vertus à une morale de la loi. Le Christ conjugue sainteté de vie et réalisation de la loi. L'obéissance est même le moyen privilégié choisi par Dieu pour nous faire rentrer à la Maison du Père. Il n'en indique, à vrai dire, pas d'autre.

« C'est pourquoi, en entrant dans le monde, le Christ dit : Tu n'as voulu ni sacrifice ni oblation ; mais tu m'as façonné un corps. Tu n'as agréé ni holocaustes ni

1 THOMAS D'AQUIN, *Contra Gentiles* (= CG), III, cap. 39, n°4 : « *deceptio et error magna pars miseræ est.* »

2 AUGUSTIN, *De Spiritu et littera*, 19, 34.

M sacrifies pour les péchés. Alors j'ai dit : *Voici, je viens, car c'est de moi qu'il est question dans le rouleau du livre, pour faire, ô Dieu, ta volonté.* Il commence par dire : Sacrifices, oblations, holocaustes, sacrifices pour les péchés, tu ne les as pas voulus ni agréés - et cependant ils sont offerts d'après la Loi, alors il déclare : *Voici, je viens pour faire ta volonté.* Il abroge le premier régime pour fonder le second. Et c'est en vertu de cette volonté que nous sommes sanctifiés par l'oblation du corps de Jésus Christ, une fois pour toutes » (He 10, 5-10). Cependant cette volonté divine à suivre ne se fait ni repoussante ni terrifiante.

« Dieu est bon au point de renoncer à sa splendeur divine et descendre dans l'étable, afin que nous puissions le trouver et pour que, ainsi, sa bonté nous touche aussi, qu'elle se communique à nous et continue à agir par notre intermédiaire. C'est cela Noël : "Tu es mon fils ; moi, aujourd'hui, je t'ai engendré". Dieu est devenu l'un de nous, afin que nous puissions être avec Lui, devenir semblables à Lui. Il a choisi comme signe l'Enfant dans la crèche : Il est ainsi. De cette façon nous apprenons à le connaître. Et sur chaque enfant resplendit quelque chose du rayon de cet aujourd'hui, de la proximité de Dieu que nous devons aimer et à laquelle nous devons nous soumettre - sur chaque enfant, même sur celui qui n'est pas encore né » (Benoît XVI, 24 décembre 2005).

C'est la nuit de Noël que prend consistance la conviction des chrétiens authentiques d'aujourd'hui que notre société fait fausse route avec les lois sur l'avortement, en France depuis 1975, plus de 40 ans. Conscients de tous nos morts par l'effet d'une affabulation légale, nous nous confions au petit enfant de la Crèche qui peut tout reprendre à zéro : parvenus au plus bas, dans une humilité-vérité, tout peut remonter. Jésus s'est fait le très-bas de l'humanité pour la porter, par la Croix, à la gloire.

« Laissons [donc] cette splendeur intérieure se communiquer à nous, allumer dans notre cœur la petite flamme de la bonté de Dieu ; par notre amour, portons tous la lumière dans le monde! Ne permettons pas que cette flamme de lumière soit éteinte par les courants froids de notre temps! Gardons-la fidèlement et faisons-en don aux autres!... » (Benoît XVI, 24 décembre 2005). L'espérance trouve son motif dans la toute puissance aidante, secourante de Dieu. Renouvelons-la en cette nuit sainte.

Fr Edouard Divry